

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Tchad	
TITRE DU PROJET : Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00118693	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : <ul style="list-style-type: none"> - Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) - ONU - Programme Alimentaire Mondiale (PAM) – ONU. 	
Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale - Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement - Ministère de l'Elevage et des Productions Animales - Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains - Ministère de la femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale - Commission Nationale pour l'Accueil, la Réinsertion des Réfugiés et le Rapatriement (CNARR, partenaire gouvernemental) - Bureau du Coordinateur Résident au Tchad – ONU - HIAS Inc. – ONG - International Rescue Committee – ONG - SECADEV – ONG 	
Date approximative de démarrage du projet¹: 13 Novembre 2019	
Durée du projet en mois : ² 24 mois + 6 mois = 30 mois (12 mai 2022)	
<p>Les activités seront mises en œuvre en tenant compte du calendrier agricole, afin que les comités et travaux soient en place avant la prochaine saison des pluies et donc la prochaine récolte. Le dernier semestre sera une phase de consolidation.</p> <p>Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Les provinces du Wadi Fira et Ennedi Est. Les deux agences disposent de capacités opérationnelles dans la zone et d'un réseau de partenaires (notamment HIAS Inc. (HIAS), International Rescue Committee (IRC) et SECADEV) et travaillent avec les services déconcentrés de l'Etat. Ces deux provinces ne sont pas couvertes par les projets PARCA (<i>Projet d'appui aux réfugiés et communautés d'accueil</i>) et DIZA (<i>Développement inclusif des zones d'accueil</i>) financées respectivement par la Banque Mondiale et l'Union Européenne. Ce</p>	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

focus permet d'éviter les chevauchements et de combler les gaps et vise à susciter l'attention de potentiels bailleurs.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes
- Initiative de promotion des jeunes
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

HCR: \$ 1,590,000

PAM: \$ 1,544,000

Total budget : \$ 3,134,000

Coûts indirects (7%) : \$ 205,028

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

Budget total du projet : \$ 3,134,000

PBF 1^{ère} tranche :	PBF 2^{ème} tranche*:	PBF 3^{ème} tranche*:	__ tranche
UNHCR: \$ 1,113,000	UNHCR: \$ 477,000		
WFP: \$ 1,080,800	WFP: \$463,200		
TOTAL : \$ 2,193,800	TOTAL : \$ 940,200		

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

L'Est du Tchad a longtemps été témoin de conflits le long des lignes de fracture ethniques, ainsi qu'entre des agriculteurs et des pasteurs. Ces lignes de fractures se retrouvent au sein des réfugiés originaires de la région du Darfour, située au Soudan voisin, des mêmes groupes ethniques et également éleveurs et agriculteurs. Les inégalités économiques, notamment liées à l'assistance humanitaire, perçues entre les réfugiés et les communautés hôtes ajoutent une dimension supplémentaire à une situation de tensions vis-à-vis de l'accès aux ressources. Récemment, les changements climatiques ont accru la pression sur des ressources limitées. En 2018 et 2019, plusieurs incidents mortels ont été enregistrés dans la région orientale du Chad, nécessitant une réponse pour éviter une escalade.

Avec pour objectif final de promouvoir la cohésion sociale, le projet envisage de créer un intérêt commun entre les différents groupes en conflit en leur confiant la responsabilité et la gestion conjointe d'infrastructures construites pour un meilleur accès à des ressources essentielles comme l'eau et la terre. Plus précisément, les infrastructures en question serviront à atténuer la pression exercée sur les ressources, à préserver l'environnement et à accroître la résilience face aux chocs futurs. L'engagement des différentes communautés pour la gestion commune contribuera à stabiliser les relations entre communautés dans la région, alors que les récents développements politiques et sécuritaires au Soudan pourraient déstabiliser ces zones frontalières. L'accent est mis sur l'implication des autorités locales dans cette gestion afin de promouvoir un traitement impartial des conflits par le système judiciaire.

Le moment pour une intervention est opportun. L'État tchadien a récemment déployé des efforts pour s'attaquer aux causes profondes de la violence dans la province voisine du Ouaddaï, à l'Est du Tchad. Comme cette initiative se limite pour l'instant à une seule province, cela laisse un vide dans les provinces orientales de Wadi Fira et Ennedi Est, également affecté par les violences entre les communautés. C'est dans ces provinces que se concentre ce projet.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.

Lancées par une mission PBF au Tchad, les consultations qui alimentent ce document de projet ont été caractérisées par un engagement des partenaires à plusieurs niveaux. Au niveau central, les consultations ont inclus le Coordonnateur résident et le Conseiller pour la paix et le développement au Tchad, le Ministère du Plan, le Ministère de l'Administration du territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale, le HCR et le PAM. Au niveau du terrain, le HCR et le PAM ont établi des contacts avec leur personnel sur le terrain et ont démarré les préparations avec les partenaires locaux (ONG), les services techniques gouvernementaux et les communautés ciblées.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 1
Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 15% soit 439,346 USD

Degré de risque du projet⁴ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) :

Domaine prioritaire 2 : promouvoir la coexistence et le règlement pacifique des conflits
 Focus Area 2.3 : Prévention / gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

- Résultat stratégique 2 : Protection sociale, gestion des crises et durabilité
- Résultat stratégique 3 : Gouvernance, Paix et Sécurité

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

- ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ;
- ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.
- ODD10 : Réduction des inégalités

Type de demande :	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :
--------------------------	---

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Nouveau projet

Révision de projet

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : **6 mois jusqu' au 12 mai 2022**

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

Après la signature du projet par toutes les parties prenantes, le PBSO a transféré une première tranche au HCR en date du 27/11/2019. Le financement a été enregistré en date du 01/07/2020 (CD-C0290) pour des raisons opérationnelles.

Le démarrage des activités a coïncidé avec l'éclatement du COVID-19 qui a eu un impact sur les opérations et dans les interventions prévues dans le cadre de ce projet. Pour faire face à l'épidémie, le Gouvernement du Tchad a pris des mesures restrictives, parmi lesquelles l'instauration de l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire, l'instauration du couvre-feu dans certaines provinces de 21h à 5h du matin, l'isolement des villes, la suspension des transports en commun, la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la fermeture des marchés, la limitation des mouvements des populations y compris les réfugiés dans les camps et autres personnes sous mandat du HCR, etc. Ces mesures restrictives ont permis, d'une part de réduire considérablement la propagation de la pandémie mais de l'autre, ont eu des impacts négatifs sur plusieurs secteurs de la vie et sur le fonctionnement des diverses organisations. Le HCR n'a pas été épargné. Il faut noter ici que la réduction des activités dans les camps surtout celles relatives aux constructions des infrastructures hydrauliques a Guereda, objectif du projet PBF, qui nécessitent l'importation des matériels hors de la zone d'exécution du projet. A cela s'ajoute également les problèmes fonciers, surtout les sites identifiés au préalable pour les constructions des seuils d'épandages d'où le HCR est obligé de mener des pourparlers auprès des autorités locales et administratives en vue d'avoir leur aval pour la mise en œuvre effective de ces activités. Pour ce faire, plusieurs rencontres ont été réalisées mais dans la durée vu le calendrier chargé des autorités de la place dans le but de finaliser les pourparlers afin de sensibiliser les bénéficiaires sur les objectifs de ce projet. Toutes démarches ont retardé les travaux et de facto ont joué sur le calendrier d'exécution du projet.

Ainsi, l'exécution des activités de construction des infrastructures et de certains ouvrages a été renvoyée en 2021. Il est à noter qu'en cette année 2021, nous avons dans notre opération, un WASH Officer et un Energy Officer dont l'expertise sera nécessaire dans mise en œuvre adéquate de ces activités importantes et pour en assurer le succès.

Les activités "soft" de protection étant couvertes depuis 2019 par HIAS, il ne reste que les deux autres aspects du projet : le volet "WASH" et la construction des infrastructures de rétention d'eau. Pour ces deux aspects du projet, nous avons eu des discussions respectivement avec IRC et SECADEV qui ont marqué leur accord pour la mise en œuvre de ces activités, en raison de leur expérience et du fait de leur sélection/rétention dans leurs domaines d'activités respectifs.

IRC est dans nos opérations, en charge non seulement des secteurs santé et nutrition, mais également du secteur WASH qu'il mène avec professionnalisme et compétence. IRC a soumis, à l'issue de nos discussions, une proposition liée à la mise en œuvre des activités WASH du projet PBF, qui sera financée par l'augmentation de notre Operation Level. La proposition a été partagée avec sa hiérarchie à Ndjamená.

SECADEV est en partenariat avec le HCR depuis plusieurs années dans le domaine de "livelihoods". Sa zone d'opération ne se limite qu'à Guereda. Nous le recommandons pour la construction des ouvrages de rétention d'eau à Guereda, ce d'autant plus que ce partenaire a été choisi par le PAM pour les mêmes activités, celles relatives à la construction des infrastructures de rétention d'eau. Sa maîtrise du contexte opérationnel et le fait qu'il exécute les mêmes activités pour le compte du PAM, sont une garantie pour la mise en œuvre du projet pour notre compte. La proposition a été faite et saisie dans le système pour permettre à SECADEV de commencer les activités. Les appels d'offres sont déjà lancés par le partenaire à cet effet.

Eu égard à ce qui précède et en tenant compte du temps relativement court qui reste pour la fin du projet, la Sous-Délégation du HCR Iriba sollicite auprès du PBSO une extension de **6 mois à compter du 13 novembre 2021 au 12 mai 2022** afin de lui permettre d'achever ces activités conformément aux accords établis et approuvés par les partenaires de mise en œuvre.

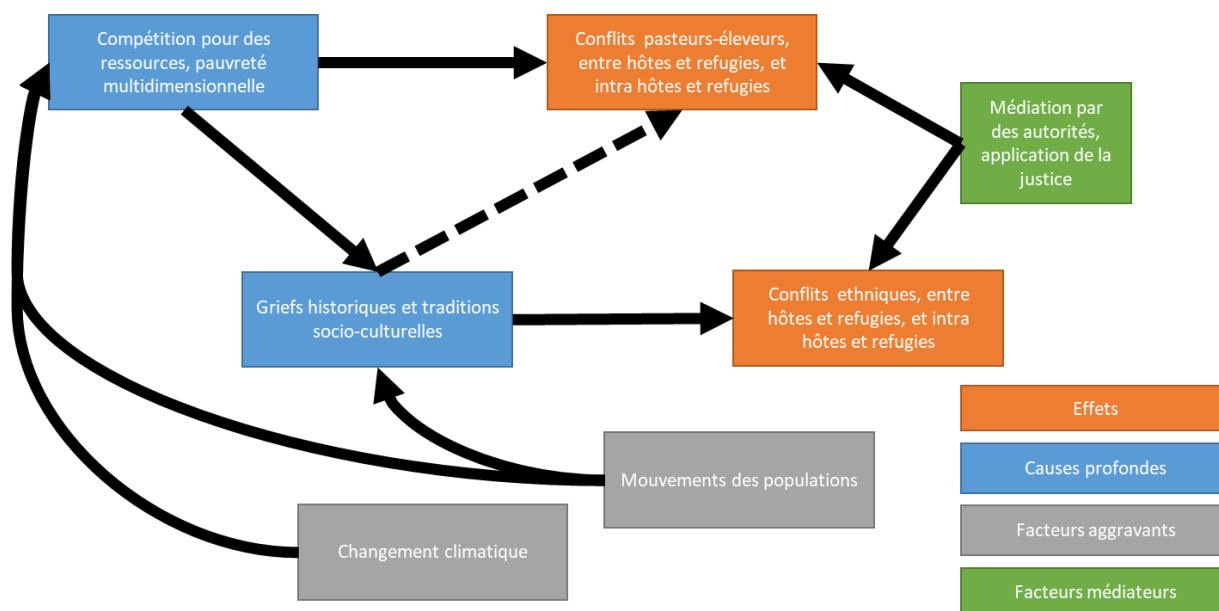
SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant Papa KYSSMA SYLLA Signature </p> <p>Nom de l'agence Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) Date et visa : </p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom du représentant S.E. Dr DOUBRAGNE Issa Signature </p> <p>Titre Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement Date et visa : 12.11.2021</p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant Claude JIBIDAR Signature </p> <p>Nom de l'agence Programme Alimentaire Mondiale (PAM) Date et visa : 08/11/21</p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : FERNÁNDEZ-TARANCO Oscar Signature  for </p> <p>Titre Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix Date & visa : 18 nov 2021</p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom Violet K. KAKYOMYA Signature  RCai</p> <p>Date & visa : </p> 	

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

L'analyse des conflits dans les provinces du Wadi Fira et de l'Ennedi Est, dans l'est du Tchad, indique des dimensions multidimensionnelles. D'une part, la pauvreté et la compétition pour les ressources sont une source de conflits entre groupes ethniques, dans un cadre de société basée sur le clan, et entre agriculteurs et éleveurs. Cela conduit à des conflits « historiques » entre groupes alors que les autorités traditionnelles et les autorités locales peinent à fournir une médiation pacifique effective et un accès effectif à la justice, alimentant ainsi encore les griefs. Le changement climatique, d'une part, et les mouvements de population, d'autre part, sont des facteurs aggravants. L'influx des réfugiés soudanais fuyant le Darfour voisin au début des années 2000 a eu un effet disruptif sur l'équilibre entre les groupes, augmentant encore la pression sur les ressources. Les réfugiés venant des mêmes ethnies et vivant également principalement de l'agriculture et de l'élevage, les mêmes lignes de fracture se retrouvent.

Graph 1 : Diagramme de chemin



Causes profondes liées à la compétition pour des ressources et une pauvreté multidimensionnelle

Le Tchad demeure un pays fragile à faible revenu. Il est classé selon l'indice de développement humain 186^{ème} sur 188 pays⁶, et 8^{ème} sur 178 pays selon l'indice des Etats les plus fragiles.⁷ Les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est sont situées à l'est du Tchad, dans une zone isolée et aride avec une précipitation annuelle entre 100mm et 600mm.⁸ L'agriculture est généralement limitée à une seule récolte par an, et le pastoralisme transhumant est prévalent après la saison pluvieuse (juin-septembre).⁹ Les ressources et les revenus sont distribués inégalement entre les groupes : le secteur agro-pastoral représente environ 60% du PIB du Tchad mais représente plus de 87% de la force de travail. Les femmes sont surreprésentées dans ce secteur.¹⁰

⁶ UNDP 2018. Human Development Indicators Chad. <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/TCD>

⁷ FSI 2019. Chad country page. <http://fundforpeace.org/fsi/country-data/>

⁸ WFP 2006. "Zones agro écologiques et climatiques – Chad". WFP Chad

⁹ SIDRAT 2012. "Zones de productions agricoles". WFP Chad

¹⁰ World Bank 2018. "Data website"

Cette situation est aggravée par la faiblesse structurelle des investissements pour le développement local dans ces régions qui n'ont pas bénéficié d'investissement de l'Etat ou d'investissements privés conséquents pendant la période de croissance. En effet, les capacités limitées de l'Etat restent concentrées sur la capitale. L'ensemble du Tchad souffre de l'impact de la crise économique depuis 2014 et des mesures d'austérité mises en place par le gouvernement. Le PIB par capita au Tchad est tombé de 1,239 à 851 dollars USD entre 2014 et 2016.¹¹ Les zones isolées et marginalisées, comme le Wadi Fira et Ennedi Est, ont été particulièrement impactées.

La compétition autour des ressources et l'inégalité d'accès aux services est aggravée par la vulnérabilité du Wadi Fira et de l'Ennedi Est aux chocs, notamment liées au changement climatique. Les deux provinces sont affectées par les cycles de crises alimentaires sahéennes qui alimentent les tensions et peuvent contribuer à des violences. C'est dans ce contexte que les chefs des villages du Ouaddaï voisin rapportent en 2019 que « les conflits tournent essentiellement autour des points d'eau et du pâturage ». ¹² En 2018, le Gouvernement a classé Wadi Fira en crise (Phase 3 ; l'Ennedi Est a été classé en Phase 2) pendant la période de soudure suite à une récolte particulièrement mauvaise et une troisième année consécutive de déficit pluviométrique.

Comme la compétition des ressources se développe plutôt le long des lignes de fracture ethniques et claniques, les griefs ethniques et traditions socio-culturelles sont une variable cofondatrice dans la relation cause-effet entre compétition pour ressources et conflits pasteurs-éleveurs.

Causes profondes liées aux griefs ethniques et traditions socio-culturelles

Il est important d'analyser la situation dans l'est du Tchad en prenant en compte à la fois des dynamiques sous régionales (interconnexions avec le Soudan) et tchadiennes (facteurs politiques, socio-économiques et environnementales). Parmi les causes profondes des tensions dans l'est du Tchad résident les inégalités entre des groupes traditionnellement privilégiés et puissants qui cherchent à défendre leurs avantages face à des groupes marginalisés cherchant à accéder à des ressources, y compris la terre¹³. Il y a en conséquence un déséquilibre de pouvoir dans la prise de décisions par rapport à l'accès aux ressources entre les différents groupes ethniques.

Les relations sont complexes entre agriculteurs, souvent sédentaires, et éleveurs (petits et grands transhumants), souvent nomades, et incluent un aspect ethnique et clanique. L'interdépendance entre les activités agricoles et pastorales crée un équilibre fragile¹⁴ qui peut facilement être menacé par les tensions autour de l'eau ou les pâturages liées au changement climatique, un grand défi pour le Tchad.¹⁵ Cela entraîne notamment les mouvements du bétail vers le sud, l'expansion des zones cultivées ou la multiplication/changements des chemins de transhumance transfrontaliers.

Les populations de l'est du Tchad sont diverses, avec notamment des groupes et sous-groupes ethniques dites arabes et d'autres non-arabes (notamment les Zaghawa, Tama et Ouaddaï). Le facteur ethnique, complexe à appréhender et souvent manipulé, y compris par des groupes opposés politiquement au

¹¹ IMF 2018. "Country Report No. 18/108". IMF:

<https://www.imf.org/~media/Files/Publications/CR/2018/cr18108.ashx>

¹² Al Whida 2019. "Tchad : le ministre de la Sécurité au Ouaddaï face à la situation alarmante". Al Whida:

https://www.alwhidainfo.com/Tchad-le-ministre-de-la-Securite-au-Ouaddai-face-a-la-situation-alarmente_a68849.html

¹³ Human Right Watch 2009. Le risque du retour – Rapatriement des personnes déplacées dans le contexte du conflit dans l'est du Tchad : <https://www.hrw.org/fr/report/2009/06/19/le-risque-du-retour/rapatriement-des-personnes-deplacees-dans-le-contexte-du>

¹⁴ Solidarités International, 2015. «Au Tchad, le changement climatique transforme la pluie en mirage ». Solidarités International : <https://www.solidarites.org/fr/pays/tchad/au-tchad-le-changement-climatique-transforme-la-pluie-en-mirage/>

¹⁵ The Conversation 2017. "Pourquoi le Tchad est le pays le plus exposé au réchauffement climatique". The Conversation : <https://theconversation.com/pourquoi-le-tchad-est-le-pays-le-plus-expose-au-rechauffement-climatique-79257>

pouvoir central, est un élément à prendre en compte dans l'histoire tchadienne, où les oppositions se sont souvent basées sur des rapports de forces interpersonnels et des dynamiques claniques, ethniques et communautaires.¹⁶

Dans l'est du Tchad, les nombreuses interférences entre le Soudan et le Tchad, avec un soutien croisé aux oppositions armées, ont pu exacerber les rivalités autour de l'accès aux ressources et les rivalités entre groupes jusqu'au rapprochement entre ces deux pays en 2010. Il est en effet important de noter que les populations de part et d'autre de la frontière appartiennent aux mêmes groupes ethniques et que l'on retrouve les mêmes enjeux autour du partage des ressources et de l'accès au pouvoir. La signature d'un accord de rapprochement entre le Tchad et le Soudan en 2010 a mis fin à cinq ans de conflits par factions interposées¹⁷. La situation au Darfour, de l'autre côté de la frontière, demeure cependant précaire¹⁸ et les inégalités de pouvoir entre les groupes persistent. Il est aussi à souligner que l'est du Tchad est la région d'origine de groupes rebelles actifs lors du conflit civil au Tchad (2005-2010). Ces groupes ont encore aujourd'hui des capacités d'action au Tchad, comme l'illustre la dernière incursion de l'Union des Forces de la Résistance (UFR) stoppée début 2019 par l'armée française et tchadienne. Les récents développements au Soudan pourraient contribuer à déstabiliser la région déjà fragile.

Au-delà des rivalités entre groupes, l'exclusion des femmes et des jeunes des processus de décisions, du fait de leur pouvoir économique limité, ajoute une dimension de genre et d'âge aux tensions. Cela n'est pas propre aux provinces du Wadi Fira et de l'Ennedi Est. En plus du faible nombre de femmes et de jeunes (hommes et femmes) au sein des autorités locales, s'ajoute un processus de sélection des autorités traditionnelles qui favorise presque exclusivement les hommes : les chefs de village et de canton (ou sultan) sont ainsi choisis de façon héréditaire et un comité des sages (principalement des hommes) tranche en cas de litige. De même, les autorités religieuses sont masculines. Cette absence des femmes et des jeunes, entres autres groupes marginalisés, des sphères de prise de décision reflète leur exclusion des autres sphères, notamment économiques.

En effet, selon des chiffres d'avant la crise économique, le taux de chômage officiel au Tchad était de 22 pour cent et touchait principalement les jeunes entre 15 et 30 ans¹⁹ - et cela est probablement largement sous-estimé. En 2016, 65 pour cent des femmes participent au marché du travail contre 83% des hommes.²⁰ Selon une enquête de 2011, seulement 22,3 pour cent des femmes prennent part dans la prise de décision sur des activités génératrices de revenu, 22,6 pour cent ont accès au crédit et 26 pour cent ont un compte bancaire.²¹ Dans le Wadi Fira et l'Ennedi Est, la présence limitée de l'Etat et les faiblesses du système judiciaire, y compris dans les camps de réfugiés,²² conjuguées à un recours courant aux systèmes traditionnels de médiation, souvent contrôlés par les groupes dominants, renforcent un sentiment d'impunité pour les contrevenants et le manque de confiance, et donc de recours, en l'Etat de la part des victimes. La prise de décision traditionnelle, basée dans les communautés sur le consensus entre les chefs des ménages masculins, amplifie le pouvoir basé sur le respect du grand âge ou des liens familiaux et donc désavantage les jeunes et les femmes. L'approche communautaire de HCR et du PAM emploie donc des groupes mixtes de femmes et d'hommes de

¹⁶ ECHO 2008. « Etude interne stratégique – Analyse des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires existantes et à venir soutenue par ECHO » ECHO : <http://ec.europa.eu/echo/files/evaluation/2008/Tchad.pdf>

¹⁷ Tubiana, Jérôme 2008. "Echo Effects: Chadian instability and the Darfur conflict". HSBA working papers No. 9: https://www.ecoi.net/en/file/local/1312726/1002_1257190982_sib-9-chadian-instability.pdf

¹⁸ Amnesty International 2018. "SOUDAN 2017/2018". Amnesty: <https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/sudan/report-sudan/>

¹⁹ UNCTAD 2016. "Situation du marché de l'emploi au Tchad". UNCTAD: https://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad_08122016_Sidang_Teria.pdf

²⁰ World Bank 2018. "Data website"

²¹ Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques 2011. "Final – Troisième Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad". INSEED <http://catalog.ihns.org/index.php/catalog/4923/download/61027>.

²² Human Rights Watch 2011. "World Report 2011: Chad". HRW: <https://www.hrw.org/world-report/2011/country-chapters/chad>

différents âges, ce qui donne à chaque stratum socio-économique, de genre et d'âge la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et leurs préférences.

Mouvements de populations

Les mouvements de populations entre le Soudan et le Tchad ajoutent un niveau de complexité à la situation dans l'est du pays. 142,000 réfugiés vivent dans six camps autour d'Iriba et Guereda, dans le Wadi Fira, et d'Amdjarass, dans l'Ennedi Est²³. La proximité entre les groupes ethniques de part et d'autre de la frontière explique en partie la grande hospitalité dont ont fait preuve les Tchadiens, en partageant leurs ressources avec les réfugiés lors de leur arrivée.

L'assistance aux réfugiés, notamment l'assistance alimentaire, crée cependant un ressentiment dans les communautés hôtes. En effet, en dépit des efforts pour que l'assistance humanitaire bénéficie également aux populations d'accueil, celles-ci se considèrent souvent aussi – si ce n'est plus – vulnérable que les réfugiés et laissées pour compte. De fait, les standards humanitaires ne sont pas toujours atteints dans les camps de réfugiés, même après plus d'une décennie, mais les conditions sont souvent plus dures encore en dehors des camps, dans les villages voisins. A titre d'exemple, en 2017, les taux de malnutrition aiguë globale dans les camps de réfugiés du Wadi Fira oscillaient entre 12,3% (à Kounoungou) et 20% (à Iridimi), donc largement au-dessus des standards humanitaires. Le taux de malnutrition aiguë globale dans la province du Wadi Fira cependant s'élevait à 20,5%.

La réduction de l'assistance humanitaire au fil des années, due à la fatigue des bailleurs de fonds face à une situation de déplacement prolongée et à la compétition avec des crises humanitaires plus graves, contribue à un accroissement des vulnérabilités à la fois des réfugiés et des populations d'accueil, ainsi que le potentiel de conflit entre eux. En effet, si les communautés hôtes ont pu critiquer l'assistance humanitaire concentrée sur les réfugiés, elles ont globalement bénéficié de la présence des organisations humanitaires, notamment pour l'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau, etc. Cela est particulièrement vrai pour les villages situés autour des camps de réfugiés et qui ont pu bénéficier des services, souvent gratuits, mis en place dans les camps, alors que la présence de l'état dans la zone est extrêmement réduite (y compris pour l'enregistrement des naissances et l'accès à la justice) et l'accès aux services de base limité. La réduction de l'aide humanitaire fait ressurgir les tensions existantes entre communautés hôtes et réfugiés autour de l'accès aux services et aux ressources.

Cela fait aussi augmenter les tensions entre les groupes de réfugiés considérés comme les plus vulnérables et ceux considérés comme les moins vulnérables ou les plus à même de s'autonomiser. La Commission Nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR), le PAM et le HCR ont en effet conduit un profilage des ménages réfugiés pour les catégoriser des plus ou moins vulnérables. Les moins vulnérables refusent de voir l'assistance alimentaire mensuelle qu'ils recevaient jusqu'alors prendre fin. Le rejet de la transition vers une assistance alimentaire ciblée (et donc réduite aux plus vulnérables) dans les camps du Ouaddaï, de l'Ennedi Est et du Wadi Fira a causé des violences meurtrières entre réfugiés dans le camp de Bredjing (Ouaddaï) en 2018. Le calme a été rétabli par les forces de sécurité tchadiennes. Dans les provinces du Wadi Fira et de l'Ennedi Est, l'assistance alimentaire est suspendue depuis plusieurs mois suite au refus par les réfugiés de cette transition, exacerbant les risques de violence. Dans un contexte comme celui du Wadi Fira et de l'Ennedi Est, la réduction de l'assistance humanitaire ne peut être un succès que si elle s'accompagne d'investissements conséquents pour adresser les causes profondes de la pauvreté, source de tensions. La situation à l'est est profondément ancrée dans la dynamique des conflits et de l'assistance, autour du lien paix-humanitaire-développement.

Capacités des autorités pour la médiation des conflits

²³ UNHCR 2019. "Chiffres des Personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (Résumé)"

Les autorités sont favorables à une approche qui prend en compte les besoins des communautés hôtes et promeut la coexistence pacifique et le développement local. Cette volonté se traduit par l'adoption de l'approche hors-camp lors du dernier afflux de réfugiés dans le sud du pays (installation des réfugiés nouvellement arrivés dans les villages plutôt que dans des camps) et du soutien à la villagisation (transformation des camps de réfugiés existants en villages en les intégrant dans les mécanismes tchadiens) pour que les réfugiés soient intégrés directement dans les communautés hôtes, favorisant ainsi leur inclusion socio-économique, la coexistence pacifique entre les communautés, le dialogue entre les différents groupes, et donc la consolidation de la paix sur le long terme. A l'est du pays, cette approche en est encore à la phase pilote, pour adresser les défis liés à la situation de déplacement prolongé et la grande taille des camps par rapport aux villages. Les deux communautés partagent cependant déjà beaucoup, avec notamment les mêmes groupes ethniques et occupations (éleveurs et agriculteurs). Les réfugiés font cependant face à des obstacles (limitation de la liberté de circuler et d'accès à la terre et aux emplois, entre autres).

Cette approche inclusive gagne à s'inscrire dans un cadre plus global visant à promouvoir le développement de la région, pour le bénéfice de toutes les populations – y compris les groupes traditionnellement marginalisés comme les jeunes ou les femmes, et le renforcement de la justice. Comme pour la prise de décision, la résolution de problèmes locaux est fortement liée aux dynamiques de pouvoir, sur la base des liens familiaux, du statut de chef de famille et l'âge. La résolution traditionnelle des conflits implique une grande variété de secteurs et d'acteurs - sultans, anciens du village, autorités religieuses - mais l'exclusion des jeunes et des femmes conduit parfois à détériorer le respect qu'inspirent ces autorités traditionnelles à sa « base ». Ainsi, les autorités traditionnelles jouent plusieurs rôles dans les conflits : d'une part, elles sont essentielles à la résolution des conflits et constituent un réseau d'acteurs représentant une grande partie de la société. D'autre part, cependant, le fait que l'accès à ce groupe de décideurs soit limité par le sexe et l'âge (ou simplement héréditaire) peut être source de mécontentement et donc agir comme catalyseur de conflit, lorsque certains estiment que leurs intérêts n'ont pas été pris en compte.

Suivant l'exemple du Ouaddaï voisin, où les autorités ont élaboré un Plan de Développement Local et en lien avec les acteurs du développement travaillant sur cet aspect, ce projet va renforcer les capacités des autorités locales du Wadi Fira et Ennedi Est pour inclure les communautés, y compris les populations réfugiés, dans le développement de leur propre plan pour notamment réduire la pression sur les ressources limitées et pour promouvoir l'application de la justice, pour les différentes communautés.

Tableau 1 : Typologie des conflits

Type des conflits	Causes profondes	Causes aggravantes / triggers
Socio-culturel (inter-ethnique)	<ul style="list-style-type: none"> - L'escalade récente de la violence intercommunautaire alimentée par le retour des éléments armés du Soudan. - Centralisation du pouvoir entre les mains de certains groupes ethniques / clans. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation sécuritaire précaire dans la frontière Tchad-Soudan ; - Réplication des conflits entre communautés réfugiées et communautés hôtes, et entre réfugiés. - Interférences historiques entre le Tchad et le Soudan, avec une exploitation du caractère clanique et ethnique de la population.

<p>Accès aux ressources et services (agriculteurs – éleveurs, communautés locales - réfugiés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Zone géographique avec un héritage de privation et d'inégalités dont les populations, y compris les populations réfugiées en situation de déplacement prolongé, sont parmi les plus marginalisées et laissés pour compte ; - Isolement et sentiment de délaissement à cause de la faible présence des services sociaux - Divagation des animaux entraînant la destruction des cultures ; - Compétition pour l'accès aux ressources (eau, terres arables). 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des ressources naturelles à cause du changement climatique ; - Pression additionnelle sur les ressources naturelles à cause de l'accroissement démographique ; - Intégration des services de base mis en place lors de l'urgence vers les services étatiques, souvent en dessous des standards humanitaires, ce qui peut conduire à une baisse de qualité des services pour tous une fois l'aide humanitaire retirée. - Qualité inégale de services de base pour les réfugiés par rapport à ceux destinés aux populations hôtes
---	--	--

Tableau 2 : Acteurs

<p>Autorités locales</p>	<p>(Gouverneurs, préfets, sous-préfets, services décentralisés de l'Etat) Le récent redécoupage de l'administration territoriale conserve le découpage par province (anciennement région). La rotation fréquente des représentants de l'état représente un défi pour les organisations menant des activités dans l'est du Tchad. Les gouverneurs et préfets sont pour la très grande majorité des hommes. Les services décentralisés de l'Etat ont des capacités limitées et doivent être renforcés dans la planification de la stabilité et du développement à long terme, ainsi que dans l'application de la justice.</p>
<p>Autorités traditionnelles et religieuses</p>	<p>(Sultans, Chef de canton, chefs de village) A la structure de l'état s'ajoute une structure d'autorités traditionnelles, notamment au niveau des cantons et des villages. Ce système repose sur une organisation clanique, généralement de père en fils. Cela signifie de fait que les jeunes et les femmes n'ont généralement pas accès à ces fonctions.</p>
<p>Populations hôtes</p>	<p>Les populations hôtes vivent principalement de l'agriculture et de l'élevage (voir ci-dessous). L'est du Tchad abrite plusieurs ethnies. Cette zone du Tchad est particulièrement isolée et marginalisée et les populations locales sont vulnérables aux chocs, notamment au changement climatique qui affecte la bande sahélienne. L'accès aux services de base est très difficile et la présence de l'état limitée.</p>
<p>Populations réfugiés</p>	<p>Près de 340,000 réfugiés soudanais ont trouvé refuge au Tchad après avoir fui les violences au Darfour voisin il y a près de 15 ans. La proximité ethnique de part et d'autres de la frontière a facilité leur accueil. Tout comme les Tchadiens, les réfugiés vivent principalement de l'agriculture et de l'élevage.</p>
<p>Eleveurs</p>	<p>Les éleveurs sont traditionnellement transhumants. L'instabilité sécuritaire dans la région modifie les chemins établis de transhumance et cela peut créer des conflits avec les agriculteurs. Le vol de bétail est fréquent et peut parfois</p>

	virer à la confrontation mortelle. Par ailleurs, les mouvements de bétail peuvent occasionner des épizooties – la peste équine s’est récemment déclarée au Tchad tuant plusieurs milliers de chevaux et ânes, notamment dans l’est du Tchad où l’âne représente une véritable richesse pour les familles – notamment pour aller chercher l’eau et se déplacer.
Agriculteurs	Les agriculteurs sont impactés par les aléas climatiques. Ils sont également directement concernés par les mouvements du bétail quand celui-ci occasionne des dégâts sur les récoltes, notamment pour l’accès à l’eau.
Femmes	Les femmes, y compris les femmes âgées, ne sont en général pas représentées dans les instances de prise de décision, y compris au sein des « conseils des sages » qui sont majoritairement des hommes – même si dans certain cas, une femme veuve peut en faire partie. Dans les camps de réfugiés, les comités de femmes et de jeunes assurent leur participation aux prises de décision, même si les « chef de camps » restent majoritairement des hommes.
Jeunes	Tout comme les femmes, les jeunes (hommes et femmes) sont également un groupe marginalisé dans la prise de décision, le modèle traditionnel valorisant plutôt les hommes expérimentés. Dans les camps de réfugiés, les comités des jeunes assurent la participation des jeunes aux décisions qui les concernent. Ceux-ci mettent souvent en avant le manque d’opportunités et l’éloignement des opportunités d’éducation, de formation, d’emploi, etc.

Opportunités existantes, en phase avec les priorités tchadiennes

La consolidation de la paix est une priorité du Gouvernement du Tchad. Le Plan National pour le Développement (PND) met en avant dans son premier axe stratégique la « promotion d’une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale ». ²⁴ Le projet soutient directement les éléments clés du Plan de Développement National du Tchad (2017-2021), y compris la promotion de la cohésion nationale (résultat 1.1.1) et des valeurs civiques (résultat 1.1.2), la mise en place des mécanismes de résolution pacifique des différends (résultat 2.3.6), l’inclusion de la société civile dans l’élaboration des politiques publiques (résultat 2.3.7), l’épanouissement de la jeunesse (résultat 4.2.5) et l’accès des jeunes à un emploi décent (résultat 4.2.6).

En ce qui concerne l’inclusion et la valorisation des jeunes femmes et hommes, le gouvernement est en train de finaliser une politique nationale de la jeunesse avec les contributions de jeunes de tout le Tchad. Il est fort probable que ce projet pourra également contribuer à sa réalisation (plus de détails seront fournis, une fois que la politique sera disponible).

Le projet correspond également aux priorités de consolidation de la paix identifiées par le gouvernement et l’ONU dans la demande d’éligibilité du Tchad au fonds de consolidation de la paix (PBF), notamment :

- Renforcer la résilience des communautés vulnérables
 - Améliorer la résilience des jeunes (garçons et filles) face aux conflits et à l’extrémisme violent par le biais de programmes socio-économiques comprenant des formations professionnelles, des activités de création d’emplois et de génération de revenus, etc.
 - Renforcer l’autosuffisance des communautés vulnérables pour leur permettre de subvenir à leurs besoins fondamentaux en leur donnant accès à des ressources et à des activités génératrices de revenus, en particulier dans les régions accueillant de grands groupes de populations déplacées ;

²⁴ PND 2017-2021

- Renforcer les organisations de la société civile et les mécanismes traditionnels de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et les conflits, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes [...]

Les récentes interventions armées dans le nord du Tchad, en août 2018 et en février 2019, ont attiré l'attention sur les dynamiques complexes à l'œuvre, notamment avec une visite présidentielle dans le Ouaddaï et des annonces sur le désarmement dans l'est du pays. A titre d'exemple, les conflits intercommunautaires de la province voisine, le Ouaddaï, suscite davantage d'attention, notamment des autorités : le nouveau gouverneur de la province du Ouaddaï a installé une « commission de sensibilisation sur la coexistence pacifique »²⁵. En février 2019, lors d'une visite à Abéché, la capitale du Ouaddaï, le Président a dénoncé un « grave problème » intercommunautaire²⁶ et a annoncé la saisie d'armes détenues par des civils dans la région. Bien que la création de la commission de sensibilisation sur la coexistence pacifique soit une initiative exclusive du nouveau gouverneur du Ouaddaï et reste donc très politiquement localisée, cette attention des autorités pourrait représenter un momentum favorable à d'autres initiatives visant à consolider la paix dans les provinces alentour.

Ce momentum politique peut se révéler une opportunité pour adresser les causes profondes des tensions intercommunautaires. Ce projet entend contribuer à la prévention des conflits intercommunautaires et à la consolidation de la paix. Il va établir et renforcer des comités durables pour la consolidation de la paix au niveau institutionnel et communautaire. Il faut créer des plateformes pour la communication pacifique et la mitigation des conflits entre des groupes ethniques, les agriculteurs et éleveurs, et d'autre part entre les réfugiés et populations hôtes dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est. Le présent projet mettra en œuvre des activités qui contribuent à la consolidation de la paix en mettant en avant une approche innovante susceptible de susciter l'appropriation des autorités et populations locales et l'intérêt des bailleurs pour répliquer à plus grande échelle.

Nexus humanitaire-développement-paix

Le contexte actuel au Tchad est favorable à une approche globale liant l'humanitaire, le développement et la paix, avec de nombreuses initiatives en faveur du nexus humanitaire-développement-paix et la Nouvelle Façon de Travailler (NWOW), notamment en intégrant les populations hôtes dans la réponse pour les réfugiés. Le Tchad a adhéré en 2016 et lancé officiellement en septembre 2018 son *Cadre d'Action Global pour les Réfugiés* (ou *Comprehensive Refugee Response Framework*, CRRF), qui vise à engager tous les acteurs (humanitaires, développement, secteur privé, etc.) dans la réponse aux réfugiés. Ceci a pour objectif d'alléger les pressions exercées sur le Tchad et accroître l'autonomisation des réfugiés. Cette approche concorde avec les objectifs de consolidation de la paix entre les communautés du présent projet.

La stabilité et la consolidation de la paix constituent un pilier de la vision d'avenir du Tchad : le document "Vision 2030 : le Tchad que nous voulons" constitue le cadre de développement stratégique à long terme du Tchad, qui doit être mis en œuvre grâce à des plans nationaux de développement quinquennaux successifs. Ce cadre vise à faire du Tchad une nation unie et une puissance régionale émergente d'ici à 2030.

Coordination avec des initiatives connexes

Le Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) de la Banque Mondiale et le Programme de Développement inclusif dans les zones d'accueil (DIZA) de l'Union Européenne sont

25 Alwihda Info 2018. Tchad : au Ouaddaï, une mission de sensibilisation pour la fin des conflits ; https://www.alwihdainfo.com/Tchad-au-Ouaddai-une-mission-de-sensibilisation-pour-la-fin-des-conflits_a69231.html

26 Jeune Afrique 2019. Rébellion au Tchad : Déby dénonce un 'grave problème' intercommunautaire dans l'Est : <https://www.jeuneafrique.com/734823/politique/rebellion-au-tchad-deby-denonce-un-grave-probleme-intercommunautaire-dans-lest/>

des nouvelles initiatives qui ont objectif de réduire les conflits autour de l'accès et le partage aux services sociaux de base et des moyens de subsistance. Elles sont en train d'être mise en œuvre dans les zones accueillant des réfugiés dans le sud et l'Ouaddai. Cependant, les zones du Wadi Fira et l'Ennedi Est ne sont pas couvertes alors qu'elles font face à des défis énormes. Avec la multitude de lignes de faille à travers le Tchad, qui constituent une menace pour la paix et la stabilité à cause d'une variété de facteurs localisés, ce projet complète d'autres projets PBF au Tchad en allégeant la pression sur la paix à l'est et en libérant ainsi les ressources de l'État.

Ce projet bénéficiera également de la coordination et des enseignements tirés d'autres projets financés par le PBF au Tchad grâce à l'appui fourni par le Secrétariat du PBF au Tchad et par le comité de pilotage national conjoint pour la consolidation de la paix.

Au niveau local, les bureaux du HCR et du PAM sont en contact avec le Projet de Construction des Micros-Barrages pour l'agriculture et l'élevage dans les zones rurales (PCMB), placé sous la tutelle du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements. Présenté en juillet 2019, ce projet quinquennal de développement intégré est financé par la Banque Arabe pour le Développement Economique, le Fonds Saoudien pour le Développement et le Gouvernement du Tchad, pour un coût global estimé à USD 50 millions. Il prévoit la construction de micro-barrages, puits maraichers, puits pastoraux, pistes rurales, etc. Ce projet est en cours de développement et se concentrera sur les provinces du Guera, Ouaddaï et Wadi Fira.

Coopération avec les organismes d'État

L'engagement des autorités, notamment au niveau local, est parfois limité mais le PAM et le HCR s'appuieront sur les relations étroites établies avec les différents services décentralisés de l'Etat, y compris la justice et les autorités traditionnelles, dans la zone pour mener à bien ce projet. Tout en engageant activement les autorités, les populations locales et les populations réfugiées, les deux agences seront neutres, indépendantes et humanitaire pour contribuer au rétablissement de la confiance entre les parties, en faveur de la prévention des conflits. Elles orienteront et soutiendront les provinces du Wadi Fira ou de l'Ennedi Est pour les inciter à inclure les communautés, y compris les populations réfugiées, lors de l'élaboration de leur plan de développement local, à l'image de la province du Ouaddai qui a déjà établi le sien.

Avantage comparatif des agences d'exécution

Ces agences bénéficient d'un avantage comparatif pour travailler sur les causes profondes des conflits liées aux traditions socio-culturelles dans la zone, grâce à des années d'expérience du travail avec les communautés réfugiées et les populations hôtes, incluent des projets pour la coexistence pacifique entre les deux groupes.

Les deux agences travaillent étroitement pour la réponse aux réfugiés et ont des expériences solides pour mener des projets basés sur l'approche communautaire, avec une attention portée aux questions de genre, l'âge et la diversité. Des structures intercommunautaires déjà établies dans les camps et dans les villages pourront servir de base pour les plateformes mixtes entre communautés, incluant les femmes et les hommes de tout âge, pour créer un système durable et permanent de gestions des conflits mené par les autorités locales.

De plus, les deux agences pourront compter sur l'expertise de leurs partenaires, internationaux et locaux, dans les deux provinces. Ce focus sur l'approche communautaire sera un élément mitigeur de risques identifiés pour la durabilité du projet :

- D'une part, le problème du manque d'entretien et de maintenance des infrastructures (seuils d'épandage, bassins de rétention d'eau, système de pompage solaire, etc.) mises en place par les agences de l'ONU et les ONG une fois le projet terminé, en l'absence de consultations, d'appropriation et d'engagement des communautés. En engageant non seulement les autorités

locales et traditionnelles mais aussi les populations lors des consultations pour la planification des ouvrages, le PAM et le HCR entendent engager les communautés bénéficiaires dès le début du projet et donc responsabiliser les différentes parties dans la durée, comme cela se fait dans le cadre de planification communautaire des projets des deux agences.

- D'autre part, une approche communautaire devrait contribuer à prévenir les conflits récurrents autour du droit foncier (avec notamment des propriétaires bloquant les travaux lorsque de l'eau est trouvée sur leurs parcelles, en dépit des différents documents officiels signés à plusieurs niveaux avant la prospection). En effet, la communauté sera alors amenée à solutionner ce conflit grâce aux mécanismes mis en place, avec l'aide des structures étatiques. De fait, l'activité i. résultat 1 s'agit vise à mettre en place les comités comme organes de prise de décisions ; l'activité i. résultat 2, vise à renforcer les capacités consultatives des autorités.
- Enfin, le projet reposera sur un réseau de partenaires : services déconcentrés des Ministère de l'Administration du territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale, Ministère de l'Eau et de l'Environnement, Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales, Ministère de la Production, Irrigation et des Equipements Agricoles ; ONGs avec présence locale notamment les ONG internationales HIAS et IRC, ainsi que l'ONG tchadien SECADEV. Ces partenaires travaillent depuis plusieurs années avec le HCR et le PAM et entretiennent de bonnes relations avec les populations locales.

Pour ce qui est de leur expérience pour adresser des causes liées à la pauvreté et au sous-développement, les deux agences s'appuieront sur leur expertise dans des projets innovants liés à l'accès et la gestion des ressources. Le PAM a par exemple un projet pilote basé sur l'hydroponie à Iriba, dans le Wadi Fira, pour produire de grande quantité de nourriture pour les animaux avec le minimum d'eau. Le HCR, quant à lui, a déjà mis en place dans les camps, Farchana et Touloum, un système de pompage solaire pour l'eau pour optimiser le réseau et remplacer un système vétuste et coûteux à entretenir.

De plus, les agences d'exécution ont une expérience continue de la mise en œuvre d'autres projets de consolidation de la paix financés par le PBF au Tchad :

- Projet de consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du lac Tchad (HCR)
- Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad (PAM)
- Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad) (PAM)

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

Afin de promouvoir une vision pour la paix, le projet présent s'articule autour de cinq produits, sous deux résultats :

Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil, conjointement avec les autorités locales, travaillent ensemble de manière inclusive, avec une participation significative des femmes et des jeunes, pour prévenir et gérer les conflits intercommunautaires

Produit 1.1. Des comités mixtes ou autres mécanismes communautaires pour la gestion des conflits et des actifs sont formés et fonctionnels pour promouvoir une culture de la paix

Le premier produit sera la gestion conjointe et pacifique des ressources limitées et des infrastructures par différents groupes ethniques, le long des lignes de fracture agriculteurs/éleveurs, et réfugiés/populations hôtes. Pour parvenir à ce changement, il est nécessaire de promouvoir un dialogue permanent entre ces différents groupes. Par conséquent, des comités composés de représentants des groupes mentionnés seront mis en place et renforcés, offrant un moyen de débattre et de réduire les griefs historiques qui agissent comme déclencheurs ('trigger') de conflit à court terme. Cette stratégie de mise en œuvre tire parti des comités préexistants dans les camps, ainsi que de l'approche de planification communautaire (CBP) qui confère aux participants la responsabilité et le pouvoir décisionnel de la phase de la planification à la maintenance des actifs au-delà de la clôture du projet. Les comités mis en place dans le cadre de ce projet s'appuieront donc sur les comités déjà mis en place dans les camps à l'est, avec une approche plus globale incluant les communautés hôtes et visant à la prévention des conflits. Chaque comité comprendra au moins 30% de femmes, pendant qu'au moins 30% des hommes et 30% des femmes seront des jeunes. Les communautés seront encouragées à former des comités inclusifs et des « places réservées » seront attribuées à ces catégories pour assurer leur représentativité. Les jeunes, femmes et d'autres membres marginalisés parmi les communautés affectées par des conflits seront ainsi en mesure de catalyser la résolution du conflit et de contribuer à la récupération économique dans la région d'intervention.

Produit 1.2. Les communautés (hôtes et réfugiés ; éleveurs et agriculteurs) et les autorités locales sont sensibilisées et formées à la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits.

Le deuxième produit vise à sensibiliser les communautés et les autorités locales sur la culture de la paix, la gestion pacifique des ressources et l'accès à la justice. Les comités établis mèneront les campagnes de sensibilisation (fixe et mobile, de manière à toucher le maximum de personnes). Conjointement avec le HCR et le PAM, ils travailleront étroitement avec les autorités locales (gouverneurs, préfets, sous-préfets, services décentralisés de l'Etat) et les autorités traditionnelles (sultans, chefs de canton, chefs de villages) pour créer un environnement favorable aux fonctionnements de gestion des ressources communes, durables et inclusifs.

Ces deux produits s'articulent dans le Résultat 1 qui s'attaque aux *causes profondes et socioculturelles des conflits à travers la mise en place des comités, le renforcement des capacités et la sensibilisation.*

Résultat 2 : Les tensions intercommunautaires dans les zones d'accueil des réfugiés sont réduites grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles

Produit 2.1. Un processus inclusif de réflexion sur le développement local contribue à un environnement favorable pour réduire les sources de tensions et conflits liés aux ressources.

Le produit 2.1 sera basé sur une approche inclusive multi-niveaux, qui soutiendra l'inclusion des populations, y compris les populations réfugiées, lors de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement local pour Wadi Fira (niveau Gouverneur), et le renforcement des capacités des services décentralisés (niveau local) pour identifier et mettre en œuvre des ouvrages que les communautés gèreront conjointement et, au niveau provincial, pour soutenir l'élaboration d'un plan de développement ambitieux. La stratégie de mise en œuvre pour atteindre les personnes à former dans le cadre de ce changement envisagé sera basée sur les relations préexistantes du HCR et du PAM avec les autorités, en s'appuyant sur les initiatives en place notamment pour le développement des plans de développement à différentes échelles. Pour assurer un *buy-in* fort à tous les niveaux de prise de décision des parties prenantes mentionnées, les bureaux sur terrain du HCR et du PAM recevront un appui substantiel de la part de leurs représentations dans la capitale, N'Djamena. Ce produit a également comme fin le renforcement des capacités techniques des comités mises en place pour la gestion des ressources sous le produit 1. Les capacités créées sous ce produit autonomiser les comités pour suivre avec l'utilisation des actifs d'une manière durable après du fin du projet, garantissant la production continuée des revenus par des actifs. Cela créera des motivations fortes pour les groupes prenant part aux conflits de continuer la collaboration dans les comités de gestion des ressources, même après la terminaison du projet.

Produit 2.2. La construction et la gestion de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables par les communautés elles-mêmes réduit les tensions intra-communautaires liées à l'eau sur le long terme.

Ce produit vise à réduire la pression sur les ressources naturelles, source de conflit. Le produit 2.2 se concentre sur l'accès à l'eau, source de tensions entre communautés hôtes et communautés réfugiés - entre autre parce que les infrastructures héritées de la réponse d'urgence à l'influx de réfugiés fait que les réfugiés ont en moyenne un meilleur accès à l'eau que les communautés alentour, qui se sentent donc laissées pour compte. Le passage de l'énergie fossile à l'énergie solaire est une avancée dans la mesure où elle réduit la dépendance au carburant (sur le long terme mais également de manière ponctuelle, par exemple pendant la saison des pluies, lorsque le transport est rendu très difficile par les intempéries et les brusques montées des eaux). Les systèmes hydrauliques sont construits et gérés par les communautés, avec l'engagement des services techniques de l'Etat, après une période de transition où les acteurs humanitaires gèrent notamment pour la maintenance et les réparations.

Produit 2.3. La construction par les communautés d'ouvrages limitant l'impact du changement climatique favorise la stabilisation des relations entre les communautés, notamment entre éleveurs et agriculteurs.

Le produit 2.3 se concentre sur l'accès à la terre et à l'eau qui est une source de tensions grandissantes entre éleveurs et agriculteurs, notamment du fait du changement climatique. Ce produit s'appuie, dans la mesure du possible, sur la création d'actifs productifs, gérés conjointement par les communautés concernées et construits à travers l'approche « cash contre travail ». Il s'agit d'une somme monétaire qui est versée quotidiennement aux participants pour un emploi bénéficiant à la communauté. A long terme, la création d'actifs visera spécifiquement à lever la pression sur les ressources limitées (aires de pâturage, sources d'eau et protection des sols, etc.). La maintenance de ces investissements à travers les revenus créés par l'utilisation des actifs et leur gestion par les comités fourniront des opportunités d'emploi à long terme - les femmes seront représentées à plus de 50%. Par exemple, basé sur les expériences du PAM, on estime qu'un tiers de la production des

cultures maraichères sera vendu pour générer des revenus utilisés pour la maintenance de ces cultures maraichères. A long-terme, les actifs assurent la création d'emploi dans le secteur alimentaire. Le PAM pourra utiliser son expérience passée pour éventuellement évaluer les opportunités qui pourrait être mises en place afin qu'une partie de la production soit investies dans l'éducation et la formation.

Ce produit sera lié aux effets du changement climatique, vue la faible disponibilité des ressources et la compétition entre les communautés avec des faibles niveaux de résilience. Les activités sous ce produit utiliseront la même approche « cash contre travail » comme le produit précédent, mais ciblant les ressources partagées entre agriculteurs et éleveurs, dans les populations hôtes et réfugiées. Les efforts sous ce produit sont dirigés à l'adaptation au changement climatique pour stabiliser la relation entre les partis prenant part aux conflits.

Ces produits sont liés au Résultat 2 du projet, qui est axé sur les **causes profondes liées à la pauvreté multidimensionnelle et de la concurrence pour les ressources**.

Théorie de Changement

Le HCR et le PAM s'appuieront sur la théorie de changement suivante :

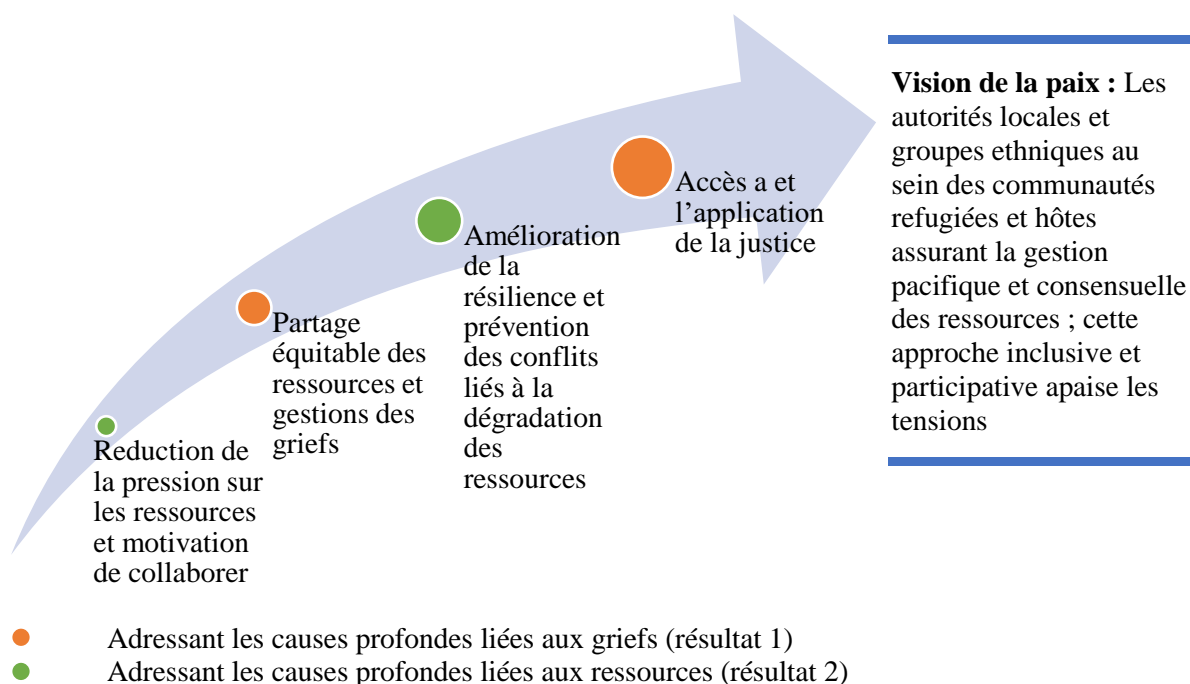
SI les femmes et hommes de tout âge des différents ethniques dans les communautés réfugiées, les communautés d'accueil et les autorités locales peuvent améliorer leur accès aux ressources et la distribution égale des ressources entre éleveurs et agriculteurs, et apprendre à s'adapter au changement climatique en construisant, entretenant et gérant conjointement une infrastructure et une capacité de production durables dans le cadre d'un plan de développement local et inclusif, et s'ils sont formés à la gestion conjointe des ressources et à la résolution constructive des litiges conformément à la loi ;

ALORS, femmes et hommes de tout âge des différents ethniques dans les communautés réfugiées, les communautés d'accueil et les autorités locales auront plus de facilité à vivre ensemble en harmonie et à éviter que leurs différences ne dégénèrent en conflit violent ;

PARCE QUE, la distribution, la quantité et la qualité des ressources naturelles auxquelles ont accès les réfugiés et les communautés d'accueil seront améliorées, de même que leur potentiel de génération de revenus durable, réduisant ainsi la pression sur ces ressources malgré l'influence du changement climatique ; la capacité des autorités locales à appliquer loi et justice en matière de règlement des litiges sera renforcée ; et la gestion inter-ethnique des actifs créera des espace de collaboration pour surmonter les divisions ethniques.

Sur le long-terme, les évaluations du projet informeront la duplication du projet selon la même approche dans les autres zones d'accueil.

Graph 2 : Théorie du changement



Les activités pour mettre en œuvre cette théorie du changement ont été sélectionnées en considérant le coût/gain pour atteindre les résultats envisagés, dans les limites strictes définies par les capacités et les expériences du HCR, du PAM et les capacités des partenaires.

Plan de travail:

Les principaux outils de ces activités sont les approches de planification à base communautaire du HCR et le PAM, qui ont été choisies en raison de leur capacité éprouvée à garantir le *buy-in* et l'autonomisation des communautés. Des sessions de formation et des campagnes de sensibilisation complètent cette approche, en exploitant les liens des partenaires coopérants avec les communautés et leur expérience en ce qui concerne ce type d'intervention.

Ce projet prévoit la mise en place des comités, le renforcement de leurs capacités et la planification communautaire des spécificités de la création d'actifs pendant la saison des pluies de la première année (jusqu'au mois d'Octobre, an 1). Le renforcement des capacités de gestion des conflits des comités et des autorités commencera après la saison des pluies et se poursuivra pendant la saison sèche de la deuxième année de mise en œuvre (Novembre, an 1, à Mai, an 2). Les campagnes de sensibilisation auprès des agriculteurs et des éleveurs auront lieu pendant la période de migration pastorale vers les zones cibles, lorsque les terres agricoles et les pâturages risquent de se chevaucher (mois de mise en œuvre en fonction des spécificités annuelles et locales, la zone d'intervention s'étendant du nord au sud).

Celles-ci seront complétées par le renforcement des capacités des autorités et des communautés pour appuyer la gestion des actifs. Les atouts se concentreront sur les ressources pour lesquelles il y a compétition, en particulier l'eau de consommation humaine et animale, ainsi que les terres agricoles et les pâturages. Le reboisement prendra en compte l'aspect de la résilience, car les arbres retiennent les eaux souterraines et empêchent l'érosion du sol. Si pertinent, les actifs produisant de la nourriture seront liés aux institutions communautaires pour leur fournir des aliments et générer des revenus pour l'entretien (par exemple, des jardins d'école).

Les travaux préparatoires pour la création d'un environnement favorable, par le biais des travaux avec les autorités afin qu'ils intègrent les communautés, y compris les populations réfugiées, lors de l'élaboration d'un plan de développement local débuteront au cours du premier mois du projet et se poursuivront tout au long de sa durée. La création des actifs commencera pendant la saison sèche et comprendra des formations techniques en faveur des bénéficiaires et autres services techniques (Novembre, an 1, à mai, an 2) et le suivi se poursuivra tout au long de la durée du projet.

Tableau 3 : Calendrier prévisionnel

Novembre à janvier 2019	Mise en place des comités Consultations et planification communautaire pour identifier et prioriser les ouvrages Renforcement des capacités des autorités locales et des représentants des communautés
Janvier – juillet 2020	Construction / réhabilitation des ouvrages par les communautés avant la saison des pluies (de juillet jusqu'à septembre-octobre) Sensibilisation des communautés par les comités sur le partage et la protection des ressources, la gestion pacifique des conflits et la culture de la paix (en particulier pendant la période de contre-saison et de migration pastorale, après les récoltes et avant la saison des pluies)
Août 2020 – octobre 2021	Réhabilitation des ouvrages après la saison des pluies Consolidation des comités communautaires Consultations pour mesurer l'impact sur les communautés et tirer les leçons apprises

La liste complète des activités est incluse dans le cadre logique de l'annexe B.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

La liste de vérification pour le lancement du projet se trouve dans l'annexe C.

Les deux agences (PAM et HCR) disposent de capacités opérationnelles dans la zone et d'un réseau de partenaires (notamment HIAS Inc. (HIAS), International Rescue Committee (IRC) et SECADEV) et travaillent avec les services déconcentrés de l'Etat.

Le HCR est l'agence chef de file et, à ce titre, assurera la gestion globale du projet, en prenant notamment en charge l'élaboration des plans de travail annuels conjoints, un plan de suivi & évaluation conjoint, une stratégie de communication conjointe ainsi que l'établissement de rapports périodiques au PBF. Afin de faciliter ce travail conjoint, chaque agence de mise en œuvre désignera un point focal pour le projet qui travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat PBF au Tchad afin d'assurer une approche harmonisée du suivi, de l'évaluation, de la communication et des rapports.. Les deux agences d'exécution travailleront ensemble pour s'assurer que le projet est mis en œuvre de manière conjointe, en tirant parti de l'avantage comparatif de chacun et en s'engageant dans des actions communes constructives.

En effet, ce projet cible des conflits dans une zone d'accueil des réfugiés, où leur présence constitue une pression supplémentaire sur des ressources limitées. Au-delà de ce projet, dans le cadre du *Refugee Coordination Model (RCM)*, le HCR coordonne la réponse des différents acteurs pour les crises de réfugiés ; c'est le modèle en place dans l'est du Tchad. Le HCR, l'agence en charge de la protection et l'assistance aux réfugiés, et le PAM, le programme mondial pour l'alimentation, travaillent donc déjà étroitement ensemble. Dans le cadre de ce projet PBF, les deux agences collaboreront au niveau du terrain, via les chefs de bureau et les staffs de terrain, ainsi qu'au niveau de N'Djamena avec un contact régulier entre points focaux PBF, le Conseiller Paix et Développement et le Bureau du Coordinateur Résident.

Le travail entre le HCR et le PAM aura trois niveaux de coordination entre les deux agences :

- (i) Au niveau terrain entre les chefs de sous-bureaux et les staffs techniques de Iriba, Guereda et Amdjarass – principalement pour les formations, renforcements des capacités et la création des actifs ;
- (ii) au niveau de la zone entière du projet entre les chefs de sous-délégation – principalement pour la coordination avec les autorités locales et le renforcement des capacités, en vue de l’inclusion des populations lors de l’élaboration du Plan de développement local ;
- (iii) au niveau de N’Djamena entre les unités programmatiques et de communication – principalement pour la coordination aux comités mentionnés et l’appui aux autres niveaux.

L’agence principale (HCR), via son point focal (Programme) qui travaillera en étroite collaboration avec le point focal PAM (Programme), sera responsable d’assurer une coordination adéquate et opportune entre les agences et les comités. Les points focaux de terrain (Programme également) seront en charge de la mise en œuvre.

Un comité technique du projet sera composé du personnel technique senior des ministères concernés, des points focaux des agences, le Conseiller en Paix et Développement du BCR et le Coordinateur du secrétariat PBF. Il aura pour rôle d’examiner l’état d’avancement du projet, proposer des mesures de mitigation aux éventuels risques et défis du projet et de formuler des recommandations pour le comité de pilotage. La gestion du projet se fera en concertation avec le Secrétariat PBF au Tchad en prenant compte l’avancement de la mise en œuvre des autres projets PBF.

Le comité de pilotage du PBF (en cours de création) sera une structure stratégique et sera chargé de fournir un avis sur l’orientation stratégique du projet. Il sera coprésidé par un Ministre du choix du Gouvernement et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations.

Le Tchad a lancé en septembre 2018 le *Cadre Global d’Action pour les Réfugiés (CRRF)* avec le soutien du HCR et cette initiative vise à envisager une réponse globale profitant aux communautés hôtes et aux réfugiés, en engageant en premier lieu les communautés elles-mêmes, les Etats, les partenaires humanitaires et du développement, ainsi que la société civile, le secteur privé et les bailleurs. Il est à noter que les agences seront en contact avec la Banque Mondiale et l’Union Européenne, dont les projets pour les zones d’accueils des réfugiés (PARCA et DIZA, respectivement) sont en cours de définition dans les zones voisines. Les activités n’ont pour l’instant pas commencé, dans l’attente d’une clarification des autorités sur les décrets récemment publiés affectant le travail des ONGs. Ce décret ne devrait pas affecter le présent projet puisque le PAM et le HCR sont déjà présents dans la zone avec leurs partenaires de mise en œuvre. Si le projet (et notamment les ouvrages) repose sur l’engagement des autorités à différents niveaux, le commencement des activités ne nécessitent pas d’autorisation supplémentaire autre que la validation prévue dans le processus PBF.

Tableau 4 : Stratégie de mobilisation des ressources et visibilité

<p>1. Raisonnement / message clé</p> <p>Messages clés pour les bailleurs de fonds :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en avant les initiatives menées au Tchad visant à assurer le nexus humanitaire-développement-paix, dont ce projet pilote pour la consolidation de la paix• Appeler les bailleurs à soutenir la consolidation de la paix avec des financements suffisants, prédictibles et flexibles• Expliquer le contexte local (Wadi Fira et Ennedi) et régional : conflits inter-communautaires dans les provinces voisines, conflits au Soudan, instabilité dans le sud et au nord, etc. <p>Messages clés pour les communautés et les autorités</p> <ul style="list-style-type: none">• Souligner les points communs entre les différentes ethnies et entre éleveurs et agriculteurs (langues, religion, aspects culturels, etc.)
--

- Mettre en avant le soutien accordé aux communautés tchadiennes et populations déplacées pour les aider à réduire les risques de conflits et contribuer à la paix
- Insister sur l'importance de la mobilisation communautaire pour le bien-être et l'inclusion des populations ; permettre aux populations concernées de s'approprier les décisions qui les concernent et soutenir leur autonomisation et leur engagement

2. Brève analyse

Le Tchad connaît une tendance générale à la baisse des financements humanitaires, avec des pics lors des crises, alors que l'aide au développement reste pour l'instant limitée. Pays « stable » mais pourtant fragile dans un contexte sécuritaire régional complexe, le Tchad s'est engagé vers le nexus humanitaire-développement-paix. Ces initiatives nouvelles représentent une opportunité, notamment auprès de bailleurs non-traditionnels comme les pays du Golfe et le secteur privé.

3. Axes principaux d'action

- **Renforcer les relations/plaidoyer avec les autres acteurs** : meeting réguliers avec les bailleurs traditionnels au Tchad (notamment USA, UE, France, etc.), partage d'informations sur les activités du projet et de message de plaidoyer auprès des autres bailleurs et des autorités
- **Promouvoir les joint assessment et monitoring** : autant que faire se peut, inviter les bailleurs et autres agences de l'ONU à nos missions conjointes de terrain (suivi et/ou évaluation des besoins)

Ce projet s'inscrit dans cette dynamique CRRF lancée par le Tchad et, plus particulièrement, dans une plus grande convergence dans la planification du HCR et PAM notamment pour promouvoir l'autonomisation et l'inclusion socio-économique des réfugiés dans leurs communautés d'accueil. Le PAM a une expertise dans la gestion des tensions entre les communautés liées aux ressources et dans le renforcement de la résilience, notamment grâce à un projet pilote de gestion conjointe des infrastructures entre les communautés de réfugiés et d'accueil, qui a informé cette proposition de projet. Les deux agences investiront pour soutenir les autorités dans l'inclusion des populations lors de l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement local du Wadi Fira.

Les causes profondes seront adressées par le HCR à travers les liens existants établis entre les réfugiés et les communautés d'accueil, tandis que le PAM apportera son expertise en matière de planification communautaire pour faire en sorte que les comités à mettre en place ne soient pas une simple continuation des comités existants. Ils seront structurés de manière à inclure les comités hôtes et à pouvoir formuler une préférence pour les actifs à créer, comment les gérer, comment résoudre les conflits et comment collaborer avec les autorités.

La mise en place du projet selon le calendrier ci-dessus mentionné vise à atténuer deux des principaux risques auxquels tout projet dans ces zones d'interventions est confronté : les retards dus à la saison des pluies et la dépendance aux escortes armées. Les escortes armées sont utilisées en raison de la situation sécuritaire difficile le long de la frontière soudanaise, qui s'est détériorée en raison des derniers événements politiques survenus au Soudan. En collaboration avec les autorités et l'UNDSS, le HCR et le PAM surveillent de près la situation en matière de sécurité.

Suivant l'approche « ne pas nuire », le projet met l'accent sur la planification communautaire, c'est-à-dire qu'il garantit que les actifs créés et leur accès sont conformes aux désirs et aux besoins des communautés hôtes et des réfugiés, en tenant compte des sous-ensembles d'éleveurs et d'agriculteurs et des groupes ethniques. L'attribution d'un temps considérable à la planification communautaire aidera à éviter un traitement inégal ou la perception d'un traitement inégal par les bénéficiaires, ce qui risquerait sinon d'aggraver les conflits au lieu de les réduire. Cela permettra également d'anticiper des

implications inattendues pouvant affecter certains groupes ou catégories. L'implication des communautés aide à identifier ces implications et réajuster si besoin tandis que la coordination avec les autorités permettra de maximiser l'impact du projet.

La collaboration étroite avec les autorités locales et traditionnelles contribue également à atténuer les risques externes liés à un manque de *buy-in* des autorités. Dans le même esprit, le risque que les ressources et les infrastructures créées ne soient pas entretenues sera atténué par le renforcement des capacités techniques des services décentralisés de l'État et des comités. Cela atténue également les risques liés aux conditions climatiques extrêmes.

Tableau 5 : Risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie de mitigation
Détérioration de la situation sécuritaire, limitation de l'accès due aux couvre-feux / état d'urgence	Haute	Haute	Adaptation du calendrier d'intervention, escortes armées, coordination avec UNDSS
Tensions intercommunautaires liées à l'organisation des élections législatifs (2020), présidentielles (2021) et communales (?).	Haute	Haute	Adaptation du calendrier d'intervention, coordination avec UNDSS et les forces de sécurité en charge de la sécurité dans les zones accueillant les réfugiés (DPHR) pour assurer la sécurité dans les zones d'intervention. Planification communautaire
Changement de gouvernement et/ou autorités locales et administratives à la suite des élections	Moyen	Haute	Implication des communautés et des leaders traditionnels pour limiter l'impact en cas de changement d'autorités administratives ; planification communautaire sur l'amélioration de l'accès aux ressources pour éviter une politisation de l'action et des blocages suites aux élections
Limitation de l'accès pendant la période des pluies	Haute	Moyen	Adaptation du calendrier d'intervention, prépositionnement de matériel
Détérioration de la situation sécuritaire le long de la frontière soudanaise	Moyen	Haute	Coordination proche avec les autorités centrales et décentralisés, escortes armées, coordination avec UNDSS

Tensions croissantes dues à un afflux additionnel de réfugiés du Soudan	Faible	Moyen	Adaptation des listes des bénéficiaires et composition des comités
Tensions croissantes dues à la perception d'une distribution inégale des nouveaux actifs	Faible	Haute	Planification communautaire et gestion des attentes
Non-collaboration (notamment sur les questions foncières) et tensions (notamment liées au profilage)	Haute	Faible	Approche communautaire, inclusion des ménages moins vulnérables dans les listes des bénéficiaires, campagne de communication avec les leaders avant du début du projet
Manque de buy-in, limitant la durabilité du projet	Moyen	Moyen	Planification communautaire, inclusion des autorités, bailleurs et autres organisations internationales
Limitation dans le cadre de nouvelles réglementations impactant le travail humanitaire	Moyen	Moyen	Plaidoyer auprès des autorités ; inclusion des autorités dans la définition du projet
Évènements climatiques extrêmes	Haute	Faible	Les actifs eux-mêmes sont créés pour mitiger ce risque

Suivi et évaluation

L'approche de suivi du projet est également intégrée dans la planification communautaire. Les communautés seront consultées sur la sélection des bénéficiaires, sur l'unité de mesure (par exemple, le ménage ou l'individu) et sur les indicateurs à mesurer. Le suivi à base communautaire sera utilisé par le projet à travers deux aspects : (1) la gestion des ressources naturelles, et (2) la gestion pacifique des conflits (combien de conflits, quel genre de conflits, quel mode de résolution). Le premier aspect qui n'est pas dans cette approche sera l'établissement des niveaux de références identifiés dans le cadre des résultats.

Le projet effectuera des collectes de données au moins 3 fois dans la vie du projet : au début, au milieu et à la fin du projet. Ces collectes seront menées par le PAM avec le soutien du HCR et le Secrétariat PBF au Tchad. Les agences de mise en œuvre effectueront des activités régulières de monitoring, visites de terrain, rapports, etc. L'équipe multifonctionnelle du HCR organisera ces visites avec la participation du point focal du PAM sur le terrain. Sur la base de ce suivi et de ses propres observations, les agences de mise en œuvre prépareront des rapports périodiques sur les résultats atteints. Les agences se mettront d'accord sur un plan de travail conjoint au démarrage du projet.

Le projet intègre les étapes menant à une stratégie de sortie et à la durabilité, en mettant en place des comités de gestion des conflits, en leur donnant une motivation permanente pour coopérer à travers la gestion des actifs et en incluant les autorités à la fois pour la gestion des conflits et la création d'actifs. Alors que le HCR et le PAM continueront à être présents dans la zone d'intervention, un suivi des comités et des avoirs sera assuré.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Pour le HCR, ce projet PBF est en ligne avec le Plan d'Opération Pays (COP 2019), selon les orientations stratégiques définies dans la Stratégie pluriannuelle et multipartenaires (MYMP). Ce projet bénéficie de la présence déjà établie du HCR dans la zone. Ainsi, environ 80% du budget est destiné aux partenaires de mise en œuvre du HCR et pour les personnels du HCR qui mèneront les activités, y compris l'équipe de Protection Communautaire, impliquée dans la mise en place de structures communautaires, et les experts en Livelihoods et Eau et Assainissement. Cela inclut les personnels sur le terrain et de la Représentation à N'Djamena. Les frais de fournitures, équipements, véhicules et mobilier et frais généraux sont des estimations, compte tenu du fait que le HCR a déjà une présence établie sur le terrain. Enfin, les frais de déplacement couvriront les déplacements fréquents sur le terrain et les visites de monitoring.

Pour le PAM, la répartition du budget est basée sur les taux de programmation sous le Plan Stratégique du Pays (Chad) 2019-2023, approuvé par son comité exécutif en novembre 2019. De ce budget, 78 percent doit être investi dans les matériaux et l'argent contre travail pour la création des actifs productifs adaptés au changement climatique, garantissant leur durabilité hors delà du projet. Neuf pour cent du budget sera transféré aux partenaires de mise en oeuvre. Les frais d'équipements (3 pour cent), pour les services contractuels (2 pour cent) et les coûts du personnel (1 pour cent) sont faibles grâce aux économies d'échelle, car que le PAM implémente des autres projets dans la zone, ce qui crée des synergies.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Résultat	Budget alloué	Justification
Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil, conjointement avec les autorités locales, travaillent ensemble de manière inclusive, avec une participation significative des femmes et des jeunes, pour prévenir et gérer les conflits intercommunautaires	USD 289,209	L'argent investi dans ce résultat servira pour la planification communautaire, le renforcement des capacités des acteurs clés en matière de culture de la paix et la sensibilisation des communautés autour du changement vers l'application de la justice.
Résultat 2 : Les tensions intercommunautaires dans les zones d'accueil des réfugiés sont réduites grâce à un accès amélioré équitable et pacifique aux ressources naturelles	USD 2,430,231	L'argent investi dans ce résultat servira à améliorer l'accès aux ressources par la création d'infrastructures et d'actifs par les communautés, la formation des comités dans le partage équitable et la bonne gestion des ressources et le maintien des actifs. Les fonds serviront également à soutenir l'inclusion des populations lors de la définition d'un plan de développement local, dans le cadre duquel ce projet s'inscrit.
<i>Total (avec les coût indirects) : USD 3,134,000</i>		

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project²⁷
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁷ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Resultat 1: Les réfugiés et les communautés d'accueil, conjointement avec les autorités locales, travaillent ensemble de manière inclusive, avec une participation significative des femmes et des jeunes, pour prévenir et gérer les conflits intercommunautaires		<p>Indicateur 1 a</p> <p>Nombre de structures communautaires mises en place et fonctionnelle et soutenues pour la gestion des conflits et disputes dus à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles et autres.</p> <p>Base de données: 0 Cible: 6</p>	<p>PV d'établissement / PV de réunions Visites régulières et entretiens sur terrain</p> <p>Semestriel</p>	<p>Les agences et les partenaires identifient ensemble les structures communautaires.</p> <p>Les agences et ses partenaires de mise en œuvre (HIAS) se chargent du renforcement des capacités.</p> <p>- Collecte des rapports d'établissement et listes de présence (agences et partenaires); - Visites de suivi (agences et partenaires).</p> <p>Critères de fonctionnalité : une activité chaque mois</p>
		<p>Indicateur 1 b</p> <p>Proportion de femmes et jeunes (moins de 35 ans) participants dans les structures de prise de décisions communautaires</p> <p>Base de données: 0 Cible: Femmes >= 30% des bénéficiaires Jeunes >= 30% des bénéficiaires</p>	<p>Listes des participants, analyse qualitative des rapports de visite et entretiens du HCR et PAM</p> <p>Semestriel</p>	<p>Le HCR et HIAS suivront la collecte des données pour s'assurer de la proportion homme/femme et jeunes.</p> <p>- Collecte des PV et listes de présence ; Analyse (HCR et HIAS)</p>

				Cet indicateur vise à mesurer la capacité des femmes, jeunes et autres groupes marginalisés à interagir avec les instances et mécanismes de gouvernance locale qui ont des responsabilités au niveau de gestion de ressources (terre, l'eau).
		Indicateur 1 c # de conflits et disputes liés à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles entendus par les structures communautaires de prise de décision. Base de données: baseline déterminée au début du projet Cible: 240 conflits entendus (en moyenne 20 par comité, 120 conflits entendus par an)	Rapport d'activités des structures communautaires (template à développer); baseline et endline study Semestriel	Les agences et le partenaire de mise en œuvre soutiennent les comités pour tenir à jour un registre des conflits. La baseline et endline studies mesurent la perception des participants sur l'amélioration de gestion des conflits. Cela repose sur les estimations des communautés.
	Produit 1.1 Des comités mixtes ou autres mécanismes communautaires pour la gestion des conflits et des actifs sont formés et fonctionnels pour promouvoir une culture de la paix Liste des activités relevant du produit:	Indicateur 1 1 Nombre des comités mixtes ou autres mécanismes communautaires pour la gestion des conflits et des actifs formés et fonctionnels Base de données: 0 Cible: 6	PV d'établissement / PV de réunions Visites régulières et entretiens sur terrain Semestriel	Les agences et les partenaires identifient ensemble les structures communautaires. Les agences et ses partenaires de mise en œuvre (HIAS) se chargent du renforcement des capacités.

				<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des rapports d'établissement et listes de présence (agences et partenaires); - Visites de suivi (agences et partenaires). <p>Critères de fonctionnalité : une activité chaque mois</p>
	<p>Activité 1.1.1: Mise en place et renforcement des mécanismes communautaires</p>	<p>Indicateur 1.1.1</p> <p>Nombre de structures communautaires mises en place et fonctionnelles et soutenues pour la gestion des conflits et disputes dus à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles et autres.</p> <p>Base de données: 0 Cible: 6</p>	<p>PV d'établissement / PV de réunions Visites régulières et entretiens sur terrain</p> <p>Semestriel</p>	<p>Les agences et les partenaires identifient ensemble les structures communautaires.</p> <p>Les agences et ses partenaires de mise en œuvre (HIAS) se chargent du renforcement des capacités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des rapports d'établissement et listes de présence (agences et partenaires); - Visites de suivi (agences et partenaires). <p>Critères de fonctionnalité : une activité chaque mois</p>
	<p>Activité 1.1.2: Organisation par les comités des forums et des caravanes itinérantes pour la paix dans les zones d'accueil</p>	<p>Indicateur 1.1.2 a</p> <p>Nombre de campagne de sensibilisation (forum ou campagne) à la coexistence pacifique réalisé.</p> <p>Base de données: 0</p>	<p>Rapport de campagne</p> <p>Semestriel</p>	<p>Les comités en collaboration avec les autorités locales organisent les forums et caravanes dans les villages.</p>

		Cible: 6		
		Indicateur 1.1.2 b Nombre de participants (notamment de femmes et jeunes) dans les campagnes et forums pour la paix. Base de données : 0 Cible : 600 (en moyenne 100 personnes par campagne, 30% de femmes, 30% de jeunes)	Rapport de campagne Semestriel	Les comités en collaboration avec les autorités locales organisent les forums et caravanes dans les villages.
	Produit 1.2 Les communautés (hôtes et réfugiés; éleveurs et agriculteurs) et les autorités locales sont sensibilisées et formées à la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits. Liste des activités relevant du produit:	Indicateur 1.2 Nombre de participants des communautés (hôtes et réfugiés ; éleveurs et agriculteurs) et les autorités locales sensibilisées et formées à la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits. Base de données : 0 Cible : 180 participants (en moyenne 90 par an, 30% de femmes, 30% de jeunes)	PV d'établissement / Visites de terrain / Rapport d'activité Annuellement	Les comités organisent dans les villages, en collaboration avec les autorités locales et les services décentralisés de l'Etat, des séances de sensibilisation sur le partage des ressources entre agriculteurs et éleveurs.
	Activité 1.2.1: Organisation de séances de sensibilisation sur le partage des ressources entre agriculteurs et éleveurs	Indicateur 1.2.1 Nombre de sensibilisations organisées sur le partage des ressources. Base de données: 0 Cible: 6	PV d'établissement / Visites de terrain / Rapport d'activité Annuellement Visites sur terrain régulières	Les comités organisent dans les villages, en collaboration avec les autorités locales et les services décentralisés de l'Etat, des séances de sensibilisation sur le partage des ressources entre agriculteurs et éleveurs.
	Activité 1.2.2: Renforcement des capacités et soutien aux acteurs étatiques des services décentralisés de l'état pour la gestion des ressources et pour soutenir l'élaboration d'un plan de développement local	Indicateur 1.2.2 a Nombre d'atelier de réflexion sur les approches stratégiques incluant les réfugiés dans le cadre du Plan de Développement Local et National (PDL et PND) organisé Base de données: 0	Rapport d'atelier Annuel	Le PAM et le HCR organisent un atelier de réflexion avec les autorités locales.

		Cible: 1		
		Indicateur 1.2.2 b # d'instances (réunions, visites, discussions, etc.) d'engagement des services décentralisés de l'Etat avec des groupes marginalisés, notamment femmes et jeunes, en résultat des activités/formations suivies. Base de données : 0 Cible : 5	Rapports Entretiens Visites de terrain Semestriel	A la suite du plaidoyer du PAM et du HCR, les autorités locales organisent des discussions, des visites, des réunions, etc. avec les groupes marginalisés pour faciliter leur implication dans la communauté.
Résultat 2: Les tensions intercommunautaires dans les zones d'accueil des réfugiés sont réduites grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles		Indicateur 2 a Nombre de personnes ayant accès aux ressources naturelles d'une manière équitable et pacifique Base de données : 0 Cible : 60 000 (50,000 réfugiés et 10 000 populations hôtes, 50% de femmes)	Base de données HCR (ProGres); entretiens; rapports et visites de terrain Annuel	L'identification des sites pour les nouveaux ouvrages va permettre de préciser le nombre de bénéficiaires.
		Indicateur 2 b % de personnes qui témoignent d'une réduction des tensions intercommunautaires grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles dans le cadre du projet PBF Base de données : (déterminée par la baseline study) Cible : 60%	Baseline et endline study (PAM) Annuel	Le PAM intègre une question sur la perception des tensions communautaires dans la baseline study pour mesurer l'impact du projet.
		Indicateur 2 c % d'augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôtes et réfugiés Base de données : (déterminée par la baseline study) Cible : 25%	Baseline et endline study (PAM) Annuel	Le PAM intègre une question sur les interactions sociale entre communautés hôtes et réfugiés dans la baseline study pour mesurer l'impact du projet.

	<p>Produit 2.1</p> <p>Un processus inclusif de réflexion sur le développement local contribue à un environnement favorable pour réduire les sources de tensions et conflits liés aux ressources.</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p>	<p>Indicateur 2.1</p> <p>Nombre de consultations menées par les autorités locales et les leaders communautaires pour l'identification, planification et mise en œuvre d'ouvrages</p> <p>Base de données: 0 Cible: 2</p>	<p>PV de réunions, rapports</p> <p>Semestriel</p>	<p>Les agences soutiennent les autorités locales et les leaders pour organiser des consultations inclusives : pour présenter le projet puis pour valider les sites choisis. Les sites choisis sont listés dans le rapport de réunion.</p>
	<p>Activité 2.1.1: Consultations inclusives menées par les autorités locales et les leaders communautaires pour l'identification, la planification et la mise en œuvre d'ouvrages renforçant l'accès à l'eau et la régénération des sols (réalisés en 2.2), et renforcement des capacités des acteurs impliqués</p>	<p>Indicateur 2.1.1</p> <p>Nombre de consultations menées par les autorités locales et les leaders communautaires pour l'identification, planification et mise en œuvre d'ouvrages</p> <p>Base de données: 0 Cible: 2</p>	<p>PV de réunions, rapports</p> <p>Semestriel</p>	<p>Les agences soutiennent les autorités locales et les leaders pour organiser des consultations inclusives : pour présenter le projet puis pour valider les sites choisis. Les sites choisis sont listés dans le rapport de réunion.</p>
	<p>Produit 2.2</p> <p>La construction et la gestion de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables par les communautés elles-mêmes réduit les tensions intra-communautaires liées à l'eau sur le long terme.</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p>	<p>Indicateur 2.2 a</p> <p>Nombre de systèmes hydrauliques construits et gérés par les communautés</p> <p>Base de données : 0 Cible : 2</p>	<p>PV de réception, visites de terrain, rapports</p> <p>Annuel</p>	<p>L'équipe technique du HCR et partenaires identifie les entreprises pour la réalisation, font le suivi des travaux et évaluent la qualité des ouvrages avant la réception. Les agences remettent officiellement les ouvrages aux communautés.</p>
	<p>Activités 2.2.1 : Construction d'un système de pompage solaire d'approvisionnement en eau potable et optimisation hydraulique</p>	<p>Indicateur 2.2.1 a</p> <p>Nombre d'ouvrages construits.</p> <p>Base de données: 0</p>	<p>PV de réception, visites de terrain, rapports</p> <p>Annuel</p>	<p>L'équipe technique du HCR et partenaires identifie les entreprises pour la réalisation, font le</p>

	(réfection du réseau de distribution, augmentation capacité de stockage, réalisation des nouveaux points d'eau) en faveur des populations hôtes et réfugiées de Kounoungou et Milé	Cible: 2		suivi des travaux et évalue la qualité des ouvrages avant la réception. Les agences remettent officiellement les ouvrages aux communautés.
		Indicateur 2.2.1 b # de ménages qui utilisent les nouvelles structures. Base de données : 0 Cible : 12,539 (dont 10,031 réf. et 2,508 pop. hôtes)	Base de données du HCR pour les réfugiés (ProGres) ; entretiens ; visites Annuel	La base de données du HCR donne le nombre de ménages réfugiés ; les chefs de village donnent les estimations des ménages tchadiens dans les villages.
	Produit 2.3 Les communautés construisent des ouvrages qui limitent l'impact du changement climatique et favorisent la stabilisation des relations entre les communautés, notamment entre éleveurs et agriculteurs Liste des activités relevant du produit:	Indicateur 2.3 Nombre des ouvrages construits par les communautés pour limiter l'impact du changement climatique et favoriser la stabilisation des relations inter-communautaires. Base de données : 0 Cible : 10 seuils maraichers ; 1 barrage de sable ; 7 ouvrages de rétention d'eau ; 9 espaces protégés 2 seuils d'épandage.	PV de réception, visites de terrain, rapports Annuel	Le PAM, le HCR et leurs partenaire soutiennent les communautés pour identifier les sites pour construire des ouvrages. Ces ouvrages sont construits par les communautés, en valorisant la main d'œuvre locale.
	Activité 2.3.1: Construction/réhabilitation de seuils pour la redynamisation des cultures maraichères	Indicateur 2.3.1 : Nombre de seuils maraichers construits/réhabilités par les ménages et les communautés ciblés pour la culture maraichères Base de données: 0 Cible: 10	PV de réception, visites de terrain, rapports Annuel	Le PAM et partenaire soutiennent les communautés pour identifier les sites pour construire des seuils maraichers. Ces ouvrages sont construits par les communautés.
	Activité 2.3.2: Construction / réhabilitation d'ouvrages de rétention d'eau favorisant les activités agropastorales communes	Indicateur 2.3.2 (HCR)	PV de réception, visites de terrain, rapports	Le HCR et partenaire soutiennent les communautés pour

		<p>Nombre d'ouvrages de rétention d'eau favorisant les activités agropastorales communes construits (barrage de sable)</p> <p>Base de données: 0 Cible: 1</p>	Annuel	identifier le site pour construire un ouvrage de rétention d'eau (barrage). Cet ouvrage est construit par une entreprise locale.
		<p>Indicateur 2.3.2 (PAM)</p> <p>Nombre d'ouvrages de rétention d'eau favorisant les activités agropastorales communes construits / réhabilités</p> <p>Base de données: 0 Cible: 7</p>	<p>PV de réception, visites de terrain, rapports</p> <p>Annuel</p>	Le PAM et partenaire soutiennent les communautés pour identifier les sites pour construire les ouvrages de rétention d'eau. Ces ouvrages sont construits par les communautés.
	<p>Activité 2.3.3: Délimitation d'aire de régénération naturelle et d'aires de pâturage par les agriculteurs et éleveurs</p>	<p>Indicateur 2.3.3 :</p> <p>Nombre d'actifs (ha pour le pâturage en rotation, clôturé, désherbé et semis direct) construits, restaurés ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p> <p>Base de données: 0 ha Cible: 500 ha</p>	<p>Visites de terrain, rapports, entretiens</p> <p>Annuel</p>	<p>Le PAM soutient le partenaire de mise en oeuvre en collaboration avec les communautés pour l'identification des sites et de la main d'oeuvre locale pour la réalisation.</p> <p>Cet indicateur est un indicateur standard pour la résilience.</p>
	<p>Activité 2.3.4: Délimitation d'espaces protégés pour planter des arbres et favoriser la régénération naturelle</p>	<p>Indicateur 2.3.4 :</p> <p>Nombre d'actifs (plantations des arbres) construits, restaurés ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p> <p>Base de données: 0 Cible: 9 sites</p>	<p>Visites de terrain, rapports, entretiens</p> <p>Annuel</p>	<p>Le PAM soutient le partenaire de mise en oeuvre en collaboration avec les communautés pour l'identification des sites et de la main d'oeuvre locale pour la réalisation.</p> <p>Cet indicateur est un indicateur standard pour la résilience.</p>

	<p>Activité 2.3.5: Construction/réhabilitation de seuils d'épandage pour favoriser la régénération des nappes phréatiques</p>	<p>Indicateur 2.3.5 Nombre de seuils d'épandage pour favoriser la régénération des nappes phréatiques construits ou réhabilités Base de données: 0 Cible: 2</p>	<p>PV de réception, visites de terrain, rapports, entretiens Annuel</p>	<p>Le HCR et partenaire soutiennent les communautés pour identifier les sites pour construire un ouvrage de rétention d'eau pour la régénération des nappes phréatiques. L'utilisation de la main d'oeuvre locale est valorisée.</p>
--	---	--	--	--

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		Ce sont les partenaires de mise en œuvre du PAM et du HCR
2. Les termes de référence pour le personnel clé sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?		X	Pas de recrutement spécifique pour ce projet
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		Oui, pour les villages et camps de Mile et Kounougou. Les autres sites seront identifiées avec la population.
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		Oui, via nos bureaux de terrain à Iriba et les évaluations participatives régulièrement menées par les deux agences. Le focus de ce projet s'appuie sur les problématiques mises en avant par les communautés.
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?		X	Pas d'analyse spécifique dans le cadre de ce projet mais celui-ci s'appuie sur les analyses et activités existantes déjà en cours dans la zone. Spécifiquement pour ce projet, les consultations prévues dans la première phase serviront de « baseline ».
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		La plupart des activités sont « communautaires ». Pour les activités de « cash for work », les bénéficiaires seront identifiés par les communautés, avec une attention accordée aux jeunes et aux femmes, entre autre.
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		Pas d'accord spécifique pour ce projet (la signature formalisera l'accord) mais celui-ci s'inscrit dans les programmations du PAM et HCR dans la zone, en accord avec les autorités.
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre différentes agences bénéficiaires ?	X		Oui, les deux agences travailleront en collaboration selon les mécanismes déjà en place sur le terrain et via les points focaux PBF dans la capitale.
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	